

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

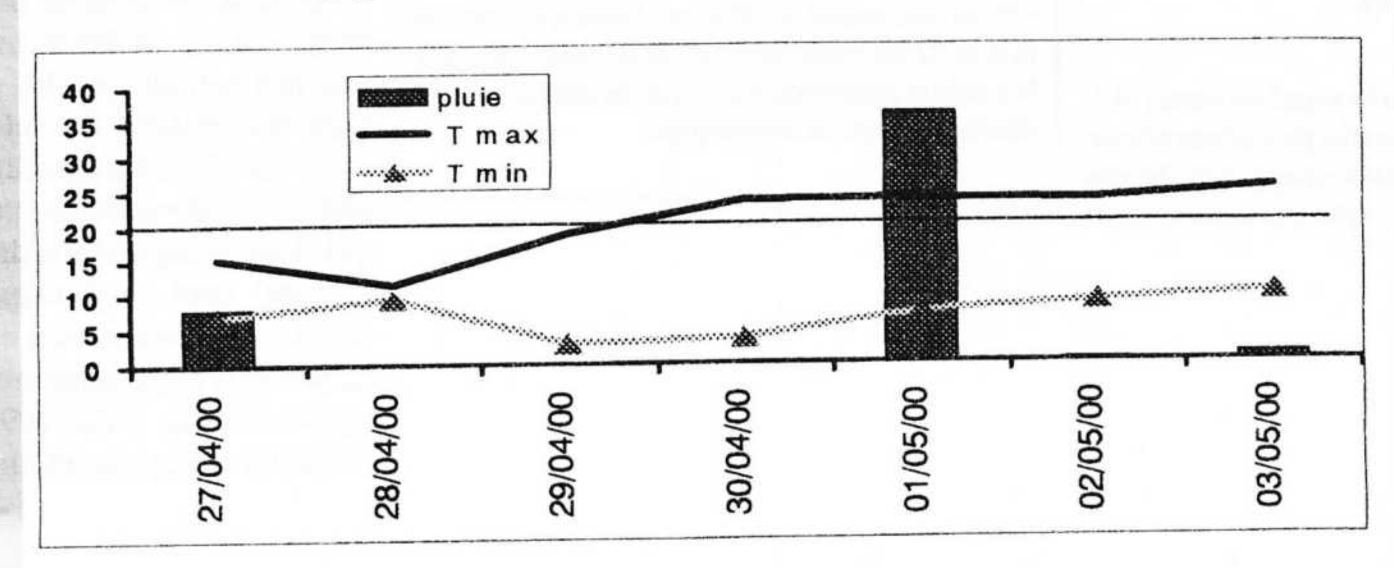
Grandes Cultures

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°7 du 04 Mai 2000- 2 pages

Meteo

Relevés météorologiques de Maringues



Colza

Stades : G3 à G4

Charançon des Siliques

Les premiers symptômes sont maintenant bien visibles.

Seules les parcelles n'ayant pas atteint le stade G4 (10 premières siliques bosselées) sont encore à surveiller.

Pucerons cendrés

Faible évolution pour l'instant. Aucune parcelle de notre réseau n'a atteint le seuil.

Orge

Stades : Premiers épis visibles (10)
Epiaison complète (10,5)

Forte progression de la rhynchosporiose, de l'oïdium et de l'helminthosporiose sur les F4 et F3.

Le traitement fongicide doit être réalisé de toute urgence.

Tournesol

Stades : Levée
Première paire de feuilles.

Débuter la surveillance des pucerons dans les parcelles les plus précoces



Colza

Maintenir une surveillance



Orge

Maladies

Traitement fongicide urgent

Blé

Intervenir sur semis précoce en Limagne Nord

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs Courrier : 350 F
Fax : 300 F

Blé

Stades : Dernière feuille visible (8)
Epigonflé (10)

Oïdium

Très présent sur variétés sensibles et en augmentation sur les autres variétés.

Rouille brune

En légère progression dans l'Allier

Septorioses

En progression très sensible dans l'Allier sur F4 et F3. Encore très peu observée en Limagne, mais les pluies orageuses de ces derniers jours ont provoqué des contaminations importantes

Info Presept

Les dernières contaminations importantes ont eu lieu les 1, 2 et 3 mai.
Apparition des taches dûes aux contaminations intervenues dans la première quinzaine d'Avril.
Situation au 03/05 : Risque faible sur les Limagnes Nord (Gannat à Aulnat)
Risque très faible sur les Limagnes Sud.
Prévisions au 10/05 : les conditions orageuses prévues pour les 7 prochains jours vont provoquer des contaminations importantes.
En Limagne Nord :
- Pour les semis de mi-octobre, passage à un risque moyen à fort.
- Pour les semis de fin octobre début novembre passage à un risque faible à moyen.
- Pour les semis tardifs, on reste à un risque faible. Il est donc important d'intervenir sur les semis précoces en début de semaine prochaine contre la septoriose

Réglementation

Mélanges de produits phytosanitaires.

La mise sur le marché et l'utilisation des produits phytosanitaires doivent satisfaire à des conditions d'emploi strictes précisées dans les décisions d'autorisation de mise sur le marché (A.M.M) et mentionnées sur l'étiquette. Cette procédure est régie par la loi du 02/11/1943 dite «d'homologation» modifiée par la loi d'orientation agricole du 09/07/1999 et du décret du 05/05/1994. Ainsi tout mélange de produits phytosanitaires non expressément mentionnés sur chacun des emballages des produits en cause doit être proscrit. De tels mélanges engagent alors la responsabilité totale de l'agriculteur qui doit en supporter les conséquences. Les donneurs d'ordre (en traitements aériens) sont aussi responsables de leur choix. Les applicateurs et les distributeurs de produits phytosanitaires qui doivent être agréés (loi du 17/06/1992) sont soumis à respecter la réglementation en vigueur.